



Déclaration de la FSU 45 CTSD 1^{er} degré du lundi 6 septembre 2021

La rentrée scolaire 2021/2022, dernière on l'espère pour notre ministre Jean-Michel Blanquer, s'est passée à nouveau dans un contexte d'incertitude et de stress pour nos collègues. L'impréparation et les incohérences du ministère depuis le début de la pandémie en sont les causes principales. Alors que M. Blanquer voudrait nous voir en bon exécutants sur le plan pédagogique, il est fort à l'aise à nous laisser gérer le service comme bon nous semble. Il est d'ailleurs écrit en page 2 du dernier protocole : « Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque école ou établissement ». En somme : débrouillez-vous...

Pour la FSU, le ministère de l'éducation nationale doit développer une politique volontariste de renforcement des mesures de protection en faveur des personnels et des usagers : installer systématiquement des détecteurs de CO2 et aérateurs dans les classes, faciliter la vaccination, supprimer le jour de carence, recruter des personnels sous statut pour assurer la continuité du service.

Dernière rentrée pour notre ministre, et quelle rentrée ! Avant d'annoncer à la télévision que l'allocation de rentrée servait à équiper les familles bénéficiaires en écrans plats, nous avons eu droit à une leçon de laïcité teintée de racisme, à en faire pâlir la famille Le Pen et sa descendance sur plusieurs générations... Au même titre que les consonances d'un prénom ne peuvent être révélatrices d'une appartenance religieuse, le port de la barbe ne saurait être gage de sagesse et de brillance d'esprit de celui qui la porte.

Nous dénonçons une politique de précarisation dévastatrice pour les emplois publics et le Service Public rendu. Pour le 1^{er} degré, force est de constater qu'il manque des enseignants sur de nombreux postes. La « solution » du ministre et des recteurs consiste à embaucher des contractuels au pied levé sans même avoir recours aux services des candidats aux CRPE inscrits sur la liste complémentaire ! Le nombre de collègues partant à la retraite augmente chaque année et dans le même temps le nombre de places offertes au concours diminue inexorablement. C'est une gestion similaire à celle du numerus clausus pour les médecins. Pourtant les services de l'État connaissent dès l'embauche des nouveaux promus, la date approximative de leur départ en retraite. La pyramide des âges est parfaitement connue par les DRH 40 à 45 ans à l'avance !

La gestion de la carte scolaire départementale pose aussi de sérieuses questions. Nous allons débiter nos travaux une nouvelle fois sans connaître exactement les moyens restants dans notre département. Et la lecture des documents de travail nous font craindre le pire. Chose inédite dans notre département, des fermetures de classes pourraient avoir lieu après la rentrée !

Heureusement que les enseignants ne fonctionnent pas de la sorte sinon la semaine dernière, nombre d'élèves auraient manqué de chaises ou de crayons. Bien entendu, ça va de soi, ces fermetures risquent de se faire dans le mépris le plus total du travail et de la préparation de classe des enseignants concernés puisque qu'ils seraient plusieurs à devoir changer de classe voire d'école.

Ces collègues ont le tort d'avoir trop de conscience professionnelle. Contrairement à leur ministre, ils n'ont pas passé leurs vacances à l'étranger pour écrire un livre et préparer la suite de leur plan de carrière. Quelle naïveté ! Ils ont préféré penser à leurs élèves et à leur classe et ont anticipé au mieux leur rentrée pour que tout soit prêt le jour J.

L'année prochaine, ces collègues feraient bien de profiter de leurs congés jusqu'à la dernière goutte. Ils pourront compter sur notre soutien pour ne pas les culpabiliser car d'ici la rentrée prochaine rien n'aura changé. Les 15 € mensuels affectés à la participation de notre employeur pour notre mutuelle santé seront bien loin de combler les 1200 euros mensuels de rémunération qui nous séparent de nos homologues catégories A du reste de la fonction publique. 1200 euros par mois ! 14 400 euros par an ! A ce prix-là, les enseignants seraient bien inspirés de moins culpabiliser.

Nous aimerions aborder également l'école inclusive par le biais de la gestion des AESH sur notre département : les enfants les plus fragiles ont parfois plusieurs AESH multipliant les adultes référents. Ceci constituant une maltraitance institutionnelle à leur rencontre. Les AESH peuvent exercer sur plusieurs écoles alors que les notifications de la MDA permettraient une limitation des lieux d'exercices. Enfin, parfois des décisions de la MDA (CDA) limitant les temps d'accompagnement sont incompréhensibles et donc inacceptables pour les familles de ces enfants. L'école étant la seule interlocutrice de proximité pour ces familles c'est sur ses personnels qu'échoit l'angoisse générée institutionnellement.

Pour conclure, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels qui arrivent dans notre département ou dans de nouvelles fonctions et malgré un début d'année scolaire compliqué, vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire.